ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 37513

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon fait part à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale des précoccupations de la population réunionnaise quant aux risques de contamination par le virus du sida à la Réunion. C'est principalement la proximité géographique ainsi que l'importante mobilité entre Madagascar et la Réunion qui justifie de telles inquiétudes. Le nombre de personnes ayant contracté le HIV ne cesse d'augmenter dans la grande île : sur deux cent mille individus testés, trente-sept sont officiellement malades et deux cent trente-six sont porteurs du virus. Parmis les séropositifs, plus de 50 % sont des nationaux, les autres malades étant soit résidents étrangers, soit touristes. De fait, sachant que chaque mois ce sont en moyenne vingt mille habitants de la Réunion qui s'y rendent et que les Malgaches séjournent également dans le département, il lui demande s'il n'apparaît pas d'intérêt public que soient adoptées des dispositions spécifiques tendant à limiter autant que faire se peut les risques de contamination.

Texte de la réponse

La secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés informe l'honorable parlementaire que l'infection à VIH à une faible ampleur à la Réunion : 292 cas cumulés de sida diagnostiqués au 30 septembre 1999, une file active de 400 patients au CISIH en 1998 et un nombre de nouvelles contaminations stables (environ 30 par an). Un plan triennal de lutte contre le sida est mis en oeuvre depuis 1997 comportant un dispositif de prise en charge des maladies et d'actions de prévention menées avec les associations, les partenaires locaux et en direction de tous les publics (jeunes, professionnels de santé, publics précarisés). Sur le plan de l'information, de nombreuses actions de communication sont menées localement à l'initiative de la direction départementale des affaires sociales (brochures, affiches, spots TV, radio), tout au long de l'année, avec des temps forts au moment du 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida. De décembre 1999 à janvier 2000, en partenariat radio avec RFO Réunion, plusieurs chroniques ont été diffusées sous forme de scènettes dites en créole. L'estimation de l'importance de l'épidémie à Madagascar est très difficile. Le dépistage est effectué sur des groupes particuliers, non représentatifs de la population générale. L'Organisation mondiale de la santé ne mentionne pas Madagascar dans son relevé épidémiologique hebdomadaire du 3 décembre 1999. Le ministère de la santé Malgache comptabilise 290 cas de contamination (y compris le sida) et l'ONUSIDA estime à 5 000 le nombre total de séropositifs. L'épidémie semble pour l'instant de faible ampleur. Mais le risque qu'elle se développe rapidement est grand. La prévalence des autres MST est importante et les pratiques de protection par préservatifs peu développés. Le tourisme sexuel en provenance de la Réunion et de l'Europe préoccupe les autorités locales. C'est donc à un risque de contamination accru des malgaches qu'il faut s'attendre dans la situation actuelle plus qu'à celle des Réunionnais. Afin d'éviter les risques de propagation de l'épidémie tant à Madagascar qu'à la Réunion, des actions d'information et de prévention doivent être menées, en concertation entre la France et Madagascar.

Données clés

Auteur : M. André Thien Ah Koon

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE37513

Circonscription : Réunion (3e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37513
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : santé et action sociale
Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6676
Réponse publiée le : 31 juillet 2000, page 4607